



ACTUALITÉS

SAMUEL MAYOL, LE DIRECTEUR DE L'IUT DE SAINT-DENIS ENFIN BLANCHI ET RÉHABILITÉ

3 Nov, 2016 | **Education, école, université, Laïcité France**

Après plusieurs années de conflit avec sa hiérarchie, et des mois de mise à pied injustifiée, ce chantre de la laïcité, blanchi par la section disciplinaire de l'université de Bordeaux, a été réintégré dans ses fonctions.

L'affaire commence en février 2014. A l'occasion d'une alerte à la bombe, la police découvre des tapis de prière dans le local d'Ouverture, une association musulmane. Samuel Mayol dénonce alors une atteinte à la laïcité qui lui vaut très rapidement des menaces de mort.

Aucun soutien de sa hiérarchie qui répand calomnies et accusations en tous genres

Peu de temps après, des images de vidéosurveillance le montrent poussant une porte qui mène au dit local ainsi qu'à la salle de gym avec deux sacs et en ressortir avec un seul.

Jean-Loup Salzman, le président de l'Université paris XIII le soupçonne alors d'avoir déposé lui-même les tapis de prière pour renforcer ses accusations d'atteinte à la laïcité. Samuel Mayol porte plainte pour dénonciation calomnieuse. Il s'attaque également à deux enseignants qui ont favorisé le prosélytisme de l'association et se sont fait payer des heures de cours qu'ils n'ont pas assurées.

Jean-Loup Salzman refuse de le soutenir. Pire, il le suspend de ses fonctions pour islamophobie et conflit d'intérêt (il aurait favorisé sa femme dans l'attribution d'un marché de formation professionnelle).

Deux jugements en sa faveur

Début juillet, la section disciplinaire de l'Université de Bordeaux demande la relaxe de Samuel Mayol et trois mois plus tard, c'est le tribunal administratif de Montreuil qui se prononce contre sa suspension jugée illégale. Après plusieurs années de conflit, ce héraut de la laïcité peut enfin réintégrer ses fonctions. Autre bonne nouvelle Jean-Loup Salzman cède sa place à Jean-Pierre Astruc qui noue avec son directeur d'IUT des relations apaisées. L'occasion enfin de lui remettre les palmes académiques qui lui avaient été attribuées, une décoration honorifique que l'ancien président se refusait à lui donner.

Nelly Fouks

[Voir le jugement du Tribunal administratif](#)

PUBLICATIONS PAR THEMATIQUE

[Égalité](#)

[Laïcité](#)

[Laïcité Europe](#)

[Laïcité France](#)

[Régimes](#)

[dérogatoires](#)

[Laïcité Monde](#)

[Intégrismes](#)

[Fonction publique](#)

[Education, école, université](#)

[Sport](#)

[Bioéthique et fin de vie](#)

Suivez notre actualité



RSS -

[Articles](#)

[S'abonner facilement à notre flux RSS depuis votre navigateur :](#)

[Télécharger l'extension CHROME](#)

[Télécharger l'extension FIREFOX](#)

PUBLICATIONS CLASSÉS PAR DATE :

Sélectionner un mois ▾

avril 2026						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

« Mar